

**Rapports soumis à délibération
Conseil Communautaire du lundi 29 juin 2026 à 17 heures
Salle du marché couvert à Avallon**

O.J N° 1 : INTERVENTION EXTÉRIEURE

Projet du nouvel hôpital d'Avallon : le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre de l'opération présentent le projet du nouvel hôpital d'Avallon.

Le Conseil communautaire PREND acte de cette présentation.

O.J N° 2 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 26 MAI 2026

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 3 : INFORMATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT

- Sous réserve de modifications pour nécessités de projets/services, le Président informe que :
 - La prochaine réunion du Bureau communautaire aura lieu le lundi 20 juillet 2026 à 18 heures au siège de la CCAVM à Avallon,
 - La prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu le mardi 28 juillet 2026 à 17 heures 30 au marché couvert à Avallon.
- Le Président indique que de nombreuses délibérations inhérentes à la désignation des délégués des communes pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées ne sont pas encore parvenues à la CCAVM.

O.J N° 4 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

Il est rendu acte des décisions prises par le Président en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 5 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est rendu acte des décisions prises par le Bureau communautaire en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 6 : MOTION DE SOUTIEN À L'AGENCE YONNE RÉPUBLICAINE D'AVALLON

2026-98 Motion de soutien à l'agence l'Yonne Républicaine à Avallon

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 7 : ÉLECTIONS À DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

2026-99 Élection des Délégués à l'ADIL de l'Yonne (Association Départementale d'information sur le Logement)

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

2026-100 Élection de 3 Délégués suppléants au Comité syndical du Parc naturel régional du Morvan

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

2026-101 Élection d'un Délégué titulaire et de deux Délégués suppléants au Syndicat mixte « GEMAPI » du Parc naturel régional du Morvan



Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 8 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2026-2032

- 2026-102** **Règlement intérieur 2026-2032 de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 9 : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025

- 2026-103** **Rapport annuel d'activités 2025, hors déchets ménagers et assimilés**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 10 : OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU GRAND VÉZELAY

- 2026-104** **Facturation au quadrimestre de la taxe de séjour**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 11 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- 2026-105** **Demande d'autorisation environnementale « exploitation d'un centre de tri de déchets non dangereux et de production de combustible solide de récupération » par la société Yonne Recyclage**
Rapporteur : Madame Paule BUFFY
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 12 : PÔLE « PETITE ENFANCE – ENFANCE-JEUNESSE »

- 2026-106** **Projet de création « d'un Pôle Petite Enfance-Jeunesse »**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 13 : AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2026-107** **Autorisation de payer les heures complémentaires et supplémentaires pour toutes les filières de la CCAVM avec retrait des délibérations existantes**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-108** **Création « d'un Pôle Petite Enfance-Jeunesse » – Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-109** **Décision modificative 2026-2 du budget principal 2026**
Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-110** **Décision modificative n°2026-1 du budget annexe Maison de santé de Vézelay**
Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-111** **Tarification des séjours des Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux et de l'Accueil Jeunesse**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité



- 2026-112 Règlement intérieur des agents**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-113 Modalités de mise en œuvre du compte épargne temps (CET)**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-114 Remboursement des frais de missions aux agents**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-115 Fixation des modalités d'exécution du temps de travail en vigueur dans la collectivité**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-116 Modifications de la Charte fixant les modalités de mise en œuvre du télétravail au sein de la CCAVM**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-117 Fixation des modalités d'accomplissement de la journée de solidarité**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-118 Autorisations spéciales d'absence (ASA)**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-119 Création d'un poste d'agent social « Assistant Petite Enfance » permanent à temps plein 35/35°, catégorie C, à compter du 1^{er} septembre 2026**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-120 Création de deux postes « Éducateur Jeunes Enfants » permanent à temps plein 35/35°, catégorie A, à compter du 1^{er} septembre 2026**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-121 Création de deux postes « Adjoint d'animation principal 1^{ère} classe » permanent à temps plein 35/35°, catégorie C, à compter du 1^{er} septembre 2026**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2026-122 Création d'un poste d'infirmier en soins généraux « Assistant Petite Enfance » permanent à temps plein 35/35°, catégorie A, à compter du 13 septembre 2026**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée 20 heures.**

